SOCIETE PHILFRED

Société par Actions Simplifiée au capital de 35.900 euros
Siège social : ZI les Quarante
80140 OISEMONT
701 720 534 R.C.S. AMIENS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 30 JUIN 2026

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2025 un bénéfice de 510.158 euros.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- A la réserve statutaire dite « Réserve pour fonds propres » pour.....102.032 euros
- Au compte « Autres Réserves » pour.....661 euros
- A titre de distribution de dividendes pour407.465 euros

Il serait donc distribué un dividende de 227 euros par action.

Il est proposé de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1er juillet 2026.

Pour les personnes physiques, la présente distribution de dividendes donnera lieu au paiement à la source d'une taxation globale au taux de 31,40 % par la société PHILFRED sur le montant brut des dividendes. Soit un taux de 12,80 % au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) et un taux de 18,60 % au titre des prélèvements sociaux. Les dividendes seront ensuite soumis, après déclaration, au prélèvement forfaitaire unique au même taux de 12,80 %, sous déduction de l'impôt sur le revenu (PFNL) prélevé à la source.

Ces dividendes pourront également, après déclaration et sur option globale, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec application d'un abattement de 40 % calculé sur la totalité de leur montant et déduction d'une fraction de la contribution sociale généralisée (CSG). Le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % sera alors imputable sur l'impôt calculé au barème progressif. S'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 510.158 euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- A la réserve statutaire dite « Réserve pour fonds propres » pour.....102.032 euros
- Au compte « Autres Réserves » pour.....661 euros
- A titre de distribution de dividendes pour407.465 euros

Il sera donc distribué un dividende de 227 euros par action.

L'Assemblée Générale décide de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1er juillet 2026.

Pour les personnes physiques, la présente distribution de dividendes donnera lieu au paiement à la source d'une taxation globale au taux de 31,40 % par la société PHILFRED sur le montant brut des dividendes. Soit un taux de 12,80 % au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) et un taux de 18,60 % au titre des prélèvements sociaux. Les dividendes seront ensuite soumis, après déclaration, au prélèvement forfaitaire unique au même taux de 12,80 %, sous déduction de l'impôt sur le revenu (PFNL) prélevé à la source.

Ces dividendes pourront également, après déclaration et sur option globale, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec application d'un abattement de 40 % calculé sur la totalité de leur montant et déduction d'une fraction de la contribution sociale généralisée (CSG). Le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % sera alors imputable sur l'impôt calculé au barème progressif. S'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

Monsieur Jérôme LEJEUNE



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PHILFRED — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Zone Industrielle 80140 OISEMONT — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 0 1 7 2 0 5 3 4 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 994	AG 7 668	325
		Fonds commercial (1)	AH	60 979	AI	60 979
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	499 545	AQ 42 286	457 259
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 582 441	AS 1 518 994	63 446
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 363 860	AU 928 028	435 832
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	50 000	BI	50 000
		TOTAL (II)	BJ	3 564 821	BK 2 496 978	1 067 842
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	1 078 333	BU	1 078 333
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	144 174	BY	144 174
		Autres créances (3)	BZ	468 514	CA	468 514
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	292 861	CE	292 861
		Disponibilités	CF	682 655	CG	682 655
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	59 282	CI	59 282
		TOTAL (III)	CJ	2 725 821	CK	2 725 821
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 290 643	1A 2 496 978	3 793 664

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PHILFRED — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 900)	DA	35 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	31 892
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 590
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	871 886
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	393 415
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	510 158
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 846 842
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	701 540
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	640 526
	Dettes fiscales et sociales	DY	411 342
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	193 411
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 946 821
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 793 664

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 403 968
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PHILFRED — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	21 160 373	FB		FC	21 160 373
	Production vendue : biens *	FD	9 467	FE		FF	9 467
	Production vendue : services *	FG	104 369	FH		FI	104 369
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	21 274 210	FK		FL	21 274 210
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	
	Autres produits (1) (11)					FQ	21 137
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	21 295 348
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 236 843
	Variation de stock (marchandises)*					FT	152 437
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	44 166
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 085 877
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	83 953
	Salaires et traitements*					FY	1 500 705
	Cotisations sociales (10)					FZ	318 266
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements * (14)					GA	209 432
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux dépréciations					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	
	Autres charges (12)					GE	6 064
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	20 637 745
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	657 602
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	45 856
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	
	Total des produits financiers (V)					GP	45 856
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	25 267
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	25 267
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	20 588
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	678 191

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SAS PHILFRED — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(50)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	167 981
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	21 341 204
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	20 831 046
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	510 158

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	7 872
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)						HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements des immobilisations	50	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Variation de la valeur de portefeuille		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances		x	
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
– Tableau de variation des capitaux propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allégements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs	x		
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit–bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE		x	
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PHILFRED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 793 664 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 510 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2022–06 du 04 novembre 2022.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE Th–TF 00–02)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin de période
– Fonds commercial	60 980			60 980
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 995			7 995
Immobilisations incorporelles	68 974			68 974
– Constructions sur sol propre	32 361			32 361
– Constructions sur sol d'autrui	317 387			317 387
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	149 280	517		149 797
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 589 924	9 137	16 619	1 582 441
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 212 018	27 475	578	1 238 915
– Matériel de transport	17 278			17 278
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	107 668			107 668
Immobilisations corporelles	3 425 916	37 129	17 197	3 445 848
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	50 000			50 000
Immobilisations financières	50 000			50 000
ACTIF IMMOBILISE	**3 544 890**	**37 129**	**17 197**	**3 564 822**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			37 129		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			**37 129**		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	60 980
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**60 980**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell			7 527	142		7 669
Immobilisations incorporelles			7 527	142		7 669
– Terrains						
– Constructions sur sol propre	10 à 50 ans		75	295		369
– Constructions sur sol d'autrui	10 à 50 ans					
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans		24 906	17 012		41 918
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		1 421 451	114 163	16 619	1 518 995
– Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		762 125	71 224		833 349
– Matériel de transport	4 à 5 ans		17 111	166	578	16 700
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		71 498	6 482		77 980
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			2 297 166	209 341	17 197	2 489 310
TOTAL			**2 304 693**	**209 483**	**17 197**	**2 496 979**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	50 000		50 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	144 174	144 174	
Autres	468 514	468 514	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	59 282	59 282	
Total	**721 970**	**671 970**	**50 000**

	Montant

Produits à recevoir

	Montant
PRODUIT A RECEVOIR TTC	191 417
DIVERS – PRODUITS A RECEVOIR	3 600
Total	**195 017**

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 35 900,00 euros décomposé en 1 795 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 795	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 795	20,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	490 437
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**490 437**
Affectations aux réserves	490 437
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**490 437**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	35 900				35 900
Primes d'émission	31 892				31 892
Réserve légale	3 590				3 590
Réserves générales	774 865	490 437	490 437		1 265 302
Résultat de l'exercice	490 437	-490 437	510 159	490 437	510 159

Notes sur le bilan

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Dividendes					
Total Capitaux Propres	**1 336 684**		**1 000 596**	**490 437**	**1 846 843**

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	701 541	158 687	530 435	12 419
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	640 527	640 527		
Dettes fiscales et sociales	411 342	411 342		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	193 412	193 412		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 946 822**	**1 403 968**	**530 435**	**12 419**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	162 697			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	361
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	67 523
ASSOCIES – INTERETS COURUS	2 408
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	158 248
PERSONNEL – AUTRES CHARGES A PAYER	13 365
PRIMES DE BILAN CAP	309
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	40 400
CHARGES SOCIALES – CHARGES A PAYER	1 440
ETAT – CHARGES A PAYER	39 814
Total	**323 868**

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
exploitation	59 282		
Total	**59 282**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 250 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2014, la société SAS PHILFRED est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS INELOUMA, Rue de la Latte 80140 OISEMONT.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 4 apprentis.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	4
Employés, techniciens, agents de maîtrise	42
Cadres et ingénieurs	3
Total	**49**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	678 191	167 982	510 209
+ Résultat exceptionnel	-51		-51
Résultat comptable	**678 140**	**167 982**	**510 159**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 122 665 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

PHILFRED
SAS au capital de 35 900 euros
Siège social : ZI les Quarante
80140 OISEMONT

R.C.S. : AMIENS 701 720 534

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

2 Rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.25.15.15
Email : lecoudray@fiteco.com

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

Aux associés de la société **PHILFRED**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PHILFRED** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, concernant l'incidence de la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément**.**

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point suivant :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement de l'article D.441-6 du code de commerce sont incomplets. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chartres, le 15 juin 2026

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Alain LEFIEVRE
Associé

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

Comptes annuels

Bilan BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 995	7 669	326	468
Fonds commercial	60 980		60 980	60 980
Immobilisations corporelles				
Constructions	499 546	42 287	457 259	474 048
Install. techniques, matériel et outillage	1 582 441	1 518 995	63 446	168 472
Autres immobilisations corporelles	1 363 860	928 028	435 832	486 230
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	50 000		50 000	50 000
Total actif immobilisé (III)	**3 564 822**	**2 496 979**	**1 067 843**	**1 240 197**
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approv.				
Marchandises	1 078 333		1 078 333	1 230 771
Créances				
Clients et comptes rattachés	144 174		144 174	160 013
Autres créances	468 514		468 514	291 881
Charges constatées d'avance	59 282		59 282	23 401
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	292 862		292 862	176 378
Disponibilités	682 656		682 656	429 043
Total actif circulant (IV)	**2 725 821**		**2 725 821**	**2 311 487**
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V	**6 290 643**	**2 496 979**	**3 793 664**	**3 551 684**

Bilan BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	35 900	35 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	31 892	31 892
Réserves		
Réserve légale	3 590	3 590
Réserves statutaires ou contractuelles	871 887	773 799
Autres réserves	393 415	1 066
Résultat de l'exercice	**510 159**	**490 437**
Total capitaux propres (I)	**1 846 843**	**1 336 684**
Total autres fonds propres (I bis)		
Total des provisions (II)		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	701 541	864 238
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	640 527	683 209
Personnel	**172 618**	**147 669**
Organismes sociaux	**153 198**	**140 764**
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	**43 277**	**37 948**
Autres dettes fiscales et sociales	**42 249**	**46 645**
Dettes fiscales et sociales	411 342	373 027
Autres dettes	193 412	294 526
Total des dettes (III)	**1 946 822**	**2 215 000**
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	**3 793 664**	**3 551 684**

CDR BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	31/12/25	31/12/24
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	21 160 373	21 529 523
Production vendue	113 838	108 145
Montant net du chiffre d'affaires	**21 274 211**	**21 637 668**
Reprises sur amort., dép. et provisions		35 811
Autres produits	21 138	4 962
Total des produits d'exploitation (I)	**21 295 348**	**21 678 441**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	17 236 843	17 971 680
Variation de stock (m/ses)	152 437	-29 254
Achats de m.p & aut.approv.	44 166	37 757
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	1 085 877	1 038 597
Impôts, taxes et vers. assim.	83 953	73 423
Salaires	1 500 705	1 430 907
Cotisations sociales	318 267	321 073
Dotations aux amort. et aux dépréciations	209 484	218 265
Sur immob. : dotations aux amort.	**209 484**	**218 265**
Autres charges	6 064	3 995
Total des charges d'exploitation (II)	**20 637 797**	**21 066 444**
Résultat d'exploitation (I – II)	**657 552**	**611 997**
Quote–part sur op. faites en commun		
Produits financiers		
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.	6 297	6 915
Autres intérêts et produits assimilés	39 560	48 689
Total des produits financiers (V)	**45 856**	**55 604**
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	25 268	27 553
Total des charges financières (VI)	**25 268**	**27 553**
Résultat financier (V – VI)	**20 588**	**28 051**
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	**678 140**	**640 048**
Produits exceptionnels (VII)		4 416
Charges exceptionnelles (VIII)		2 388
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		**2 028**
Impôts sur les bénéfices (X)	167 982	151 639

CDR BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	31/12/25	31/12/24
Total des produits (I + III + V + VII)	21 341 205	21 738 460
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	20 831 046	21 248 023
RESULTAT DE L'EXERCICE	**510 159**	**490 437**

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Variation de la valeur de portefeuille		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances		x	
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
– Tableau de variation des capitaux propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allégements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs	x		
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit–bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE		x	
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PHILFRED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 793 664 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 510 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2022–06 du 04 novembre 2022.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements comptables

Changement de méthode comptable à l'initiative de l'entité

Un changement de méthode comptable a été appliqué pour les raisons suivantes :
Changement de méthode comptable.
À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité applique pour la première fois les
dispositions du règlement ANC n° 2022–06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°
2014–03 relatif au Plan comptable général.
Ce règlement a notamment pour objet de clarifier et moderniser les règles de comptabilisation,
d'évaluation et de présentation des actifs et passifs, ainsi que certaines informations à fournir dans l'annexe.
L'application du règlement ANC n° 2022–06 constitue un changement de méthode comptable
au sens de l'article 122–4 du Plan comptable général.
Conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022–06, ce changement de méthode est
appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.
L'application du règlement ANC n° 2022–06 a conduit aux principaux impacts suivants :
• Suppression des transferts de charge : ces remboursements de charges sont comptabilisés au crédit des charges concernées ;
• Nouvelle définition du résultat exceptionnel : l'impact principal sur les comptes porte sur la comptabilisation des sorties d'immobilisations qui ne sont plus inscrites en résultat exceptionnel mais en résultat d'exploitation (les comptes 675 et 775 sont remplacés par les comptes 657/667 et 757/767).
Pour rappel, l'article 122–1 du plan comptable général dispose qu' « un changement de
méthode résulte soit d'un changement de réglementation comptable, soit d'un changement de
méthode comptable à l'initiative de l'entité ». Un changement de règlementation s'impose à l'entité et le changement comptable en résultant n'a pas à être justifié.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

– Taux d'actualisation : 3,77 %
– Taux de croissance des salaires : 1 %
– Age de départ à la retraite : 65 ans
– Taux de rotation du personnel : 1 %
– Table de taux de mortalité : (table INSEE Th–TF 00–02)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin de période
– Fonds commercial	60 980			60 980
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 995			7 995
Immobilisations incorporelles	68 974			68 974
– Constructions sur sol propre	32 361			32 361
– Constructions sur sol d'autrui	317 387			317 387
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	149 280	517		149 797
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 589 924	9 137	16 619	1 582 441
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 212 018	27 475	578	1 238 915
– Matériel de transport	17 278			17 278
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	107 668			107 668
Immobilisations corporelles	3 425 916	37 129	17 197	3 445 848
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	50 000			50 000
Immobilisations financières	50 000			50 000
ACTIF IMMOBILISE	**3 544 890**	**37 129**	**17 197**	**3 564 822**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- ---------- Acquisitions	Entrées ---------- Apports	- ---------- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			37 129		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			**37 129**		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	60 980
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**60 980**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement						
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell			7 527	142		7 669
Immobilisations incorporelles			7 527	142		7 669
– Terrains		variable				
– Constructions sur sol propre	10 à 50 ans	variable	75	295		369
– Constructions sur sol d'autrui	10 à 50 ans	variable				
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans	variable	24 906	17 012		41 918
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	variable	1 421 451	114 163	16 619	1 518 995
– Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans	variable	762 125	71 224		833 349
– Matériel de transport	4 à 5 ans	variable	17 111	166	578	16 700
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	variable	71 498	6 482		77 980
– Emballages récupérables et divers		variable				
Immobilisations corporelles			2 297 166	209 341	17 197	2 489 310
Total			**2 304 693**	**209 483**	**17 197**	**2 496 979**

Notes sur le bilan

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	50 000		50 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	144 174	144 174	
Autres	468 514	468 514	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	59 282	59 282	
Total	**721 970**	**671 970**	**50 000**

	Montant

Produits à recevoir

	Montant
PRODUIT A RECEVOIR TTC	191 417
DIVERS – PRODUITS A RECEVOIR	3 600
Total	**195 017**

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 35 900,00 euros décomposé en 1 795 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 795	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 795	20,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	490 437
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**490 437**
Affectations aux réserves	490 437
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**490 437**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	35 900				35 900
Primes d'émission	31 892				31 892
Réserve légale	3 590				3 590
Réserves générales	774 865	490 437	490 437		1 265 302
Résultat de l'exercice	490 437	-490 437	510 159	490 437	510 159

Notes sur le bilan

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Dividendes					
Total Capitaux Propres	**1 336 684**		**1 000 596**	**490 437**	**1 846 843**

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	701 541	158 687	530 435	12 419
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	640 527	640 527		
Dettes fiscales et sociales	411 342	411 342		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	193 412	193 412		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 946 822**	**1 403 968**	**530 435**	**12 419**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	162 697			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	361
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	67 523
ASSOCIES – INTERETS COURUS	2 408
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	158 248
PERSONNEL – AUTRES CHARGES A PAYER	13 365
PRIMES DE BILAN CAP	309
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	40 400
CHARGES SOCIALES – CHARGES A PAYER	1 440
ETAT – CHARGES A PAYER	39 814
Total	**323 868**

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
exploitation	59 282		
Total	**59 282**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Certaines indications relatives au chiffre d'affaires sont incomplètes ou omises en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Répartition par secteur d'activité

Répartition par marché géographique

	31/12/2025	31/12/2024
CHIFFRE D'AFFAIRES FRANCE	21 274 210	21 637 667
TOTAL	**21 274 211**	**21 637 668**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	9 468		9 468
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 698		4 698
Ventes de marchandises	21 160 373		21 160 373
Produits des activités annexes	99 672		99 672
TOTAL	**21 274 211**		**21 274 211**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés dans les comptes de charges par nature, services extérieurs, prévus à cet effet.

Notes sur le compte de résultat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	17 236 843	
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	44 166	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	141 775	
TOTAL	**17 422 784**	

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 250 euros
Montant comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels : 0 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2014, la société SAS PHILFRED est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS INELOUMA, Rue de la Latte 80140 OISEMONT.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 4 apprentis.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	4
Employés, techniciens, agents de maîtrise	42
Cadres et ingénieurs	3
Total	**49**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	678 140	167 982	510 159
Résultat comptable	**678 140**	**167 982**	**510 159**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 122 665 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013–02 du 7 novembre 2013.